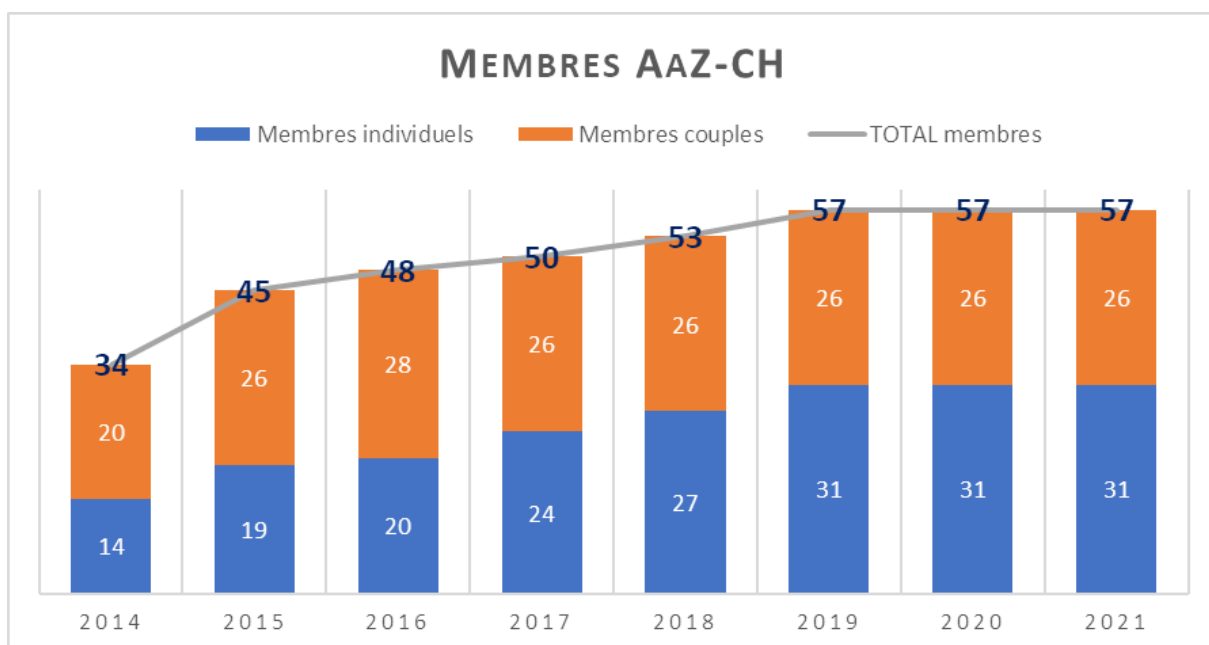


## 1 Fonctionnement de l'association

### 1.1 Membres de l'association

Au 31.12.2021, le nombre de membres de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH) était de 31 membres individuels et 13 membres couples, soit un total de **57 personnes**. AaZ-CH représente ainsi un peu moins de 10% des membres de l'association faitière AaZ qui comporte un total de 577 membres dans le monde.



### 1.2 Membres du Comité

La situation sanitaire ne permettant toujours pas d'organiser une Assemblée Générale en présentiel, AaZ-CH a, pour la deuxième année consécutive, décidé de procéder à un vote par correspondance, en conformité avec l'Ordonnance 3 COVID-19, RS 818.101.24, art.27.

L'envoi des documents s'est fait le 22 avril 2021. Il était demandé aux membres de voter sur 10 points à l'aide d'un bulletin de vote, et ce jusqu'au 15 mai 2021.

Suite au vote par correspondance, le Comité d'AaZ-CH pour l'année 2021 se composait des personnes suivantes :

- Jean-Pierre KELLER - Président
- Brigitte DJAJASMITA – Secrétaire / Trésorière
- Peter KING – Membre
- Ferdinand LE COMTE – Membre



Quatre personnes est vraiment un minimum pour assurer le bon fonctionnement de notre association et nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à nous donner un coup de main. N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les forces vives sont les bienvenues !

### 1.3 Activités du Comité

Le contexte sanitaire de 2021 nous a contraint, encore une fois, à une activité limitée. Néanmoins, le Comité s'est réuni **5 fois** pour mener à bien les activités de l'association.

Notre Président, Jean-Pierre Keller a participé à la réunion internationale qui a eu lieu le **3 février**. Brigitte Djajasasmita, Secrétaire et Trésorière, et Jean-Pierre Keller ont tous les deux représenté AaZ-CH lors de l'AG ordinaire de AaZ France du **27 mai**. Ces deux réunions ont eu lieu en visio-conférence, la situation sanitaire ne permettant pas le rassemblement de personnes.

Malheureusement, aucun membre du Comité d'AaZ-CH n'était disponible pour se rendre à l'AG extraordinaire d'AaZ France qui a eu lieu le **26 septembre** à Arzon, dans le Morbihan (F).

Comme chaque année, le Comité a réalisé une campagne de recherche de fonds auprès de des collectivités publiques et les fondations privées. Celle-ci a résulté en une collecte totale de **22'875 CHF**, soit 12'875 CHF de la part des communes genevoises et 10'000 CHF des fondations.

### 1.4 Parrainages d'enfants et soutiens à l'école LMHS

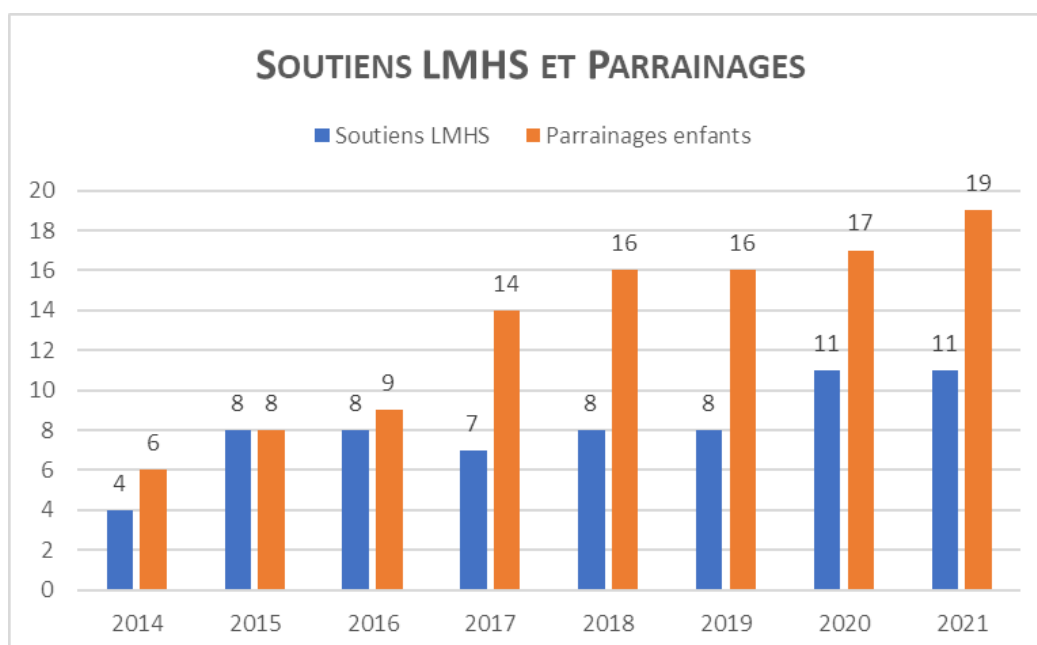
En 2021, **19 enfants** de la LMHS étaient parrainés par des membres de AaZ-CH, dont :

- 13 parrainages complets (400 CHF / an)
- 6 parrainages partiels (200 CHF / an)

De plus, 11 membres ont versé un soutien LMHS (150 CHF / an).

Comme chaque année, nous avons versé à AaZ France un montant forfaitaire convenu de 420 CHF par enfant parrainé, soit un total de **7'980 CHF**. Ce montant a pu être couvert par l'ensemble des parrainages et soutiens LMHS, complété par une partie des cotisations des membres.

On constate une légère progression du nombre de parrainages et un état stable des soutiens LMHS par rapport à l'année précédente comme le montre le graphique ci-dessous.



## 1.5 Communication

Malgré une activité au ralenti, nous avons pu maintenir le rythme semestriel de notre newsletter qui a désormais soufflé sa quatrième bougie. Celle-ci est distribuée au format électronique (PDF) ou papier à l'ensemble de nos membres et nos donateurs.

En 2021, la newsletter d'AaZ-CH est parue en mars (no. 7) et en décembre (no. 8).



*Elèves de la LMHS*

## 2 Activités de la Lamdon Model High School (LMHS)

### 2.1 Déroulement de l'année scolaire

Après une année 2020 durant laquelle l'école était restée complètement fermée pendant 10 mois, nous croisons les doigts pour que 2021 retrouve un rythme plus normal. La rentrée scolaire s'est effectuée normalement début mars pour les grandes classes et un mois plus tard, les élèves des classes maternelles regagnaient la LMHS à leur tour. Malheureusement, l'Inde subissant une violente vague du variant Delta, le gouvernement décrétait une nouvelle fois la fermeture de toutes les écoles dès le 26 avril.

Initialement annoncée pour une durée d'un mois, la fermeture s'est prolongée pendant tout l'été. Les cours ont néanmoins été maintenus tant bien que mal par vidéo et par WhatsApp. Pendant la belle saison, les professeurs n'ont pas hésité à se déplacer régulièrement dans les villages afin de s'assurer qu'aucun élève n'était laissé pour compte.

Après un retour à l'école des classes supérieures au mois de septembre, ce n'est que le 22 octobre que l'ensemble des élèves ont pu revenir sur le campus, juste à temps pour préparer les examens de fin d'année. Ceux-ci se sont tenus, comme d'habitude, au mois de novembre, avant la fermeture de l'école pour la saison d'hiver. A défaut d'avoir pu héberger des élèves pendant l'année scolaire, le tout nouveau bâtiment de l'internat a servi de local d'examen. En effet, il offrait une surface suffisamment importante pour qu'une bonne distanciation soit respectée entre les élèves !

En 2021, la LMHS a accueilli **342 élèves** (187 filles et 155 garçons), dont 19 étaient parrainés par des membres de AaZ-CH.

## 2.2 Travaux sur le campus

Suite à la création du Territoire de l'Union du Ladakh en octobre 2019, l'école doit désormais se conformer aux exigences gouvernementales pour conserver son agrément pour les classes IX et X. Deux escaliers de secours ont donc été ajoutés au bâtiment principal pour permettre une évacuation rapide depuis le premier étage.

C'est au mois de septembre que les ouvriers ont procédé à l'ouverture de la façade et à la mise en place des escaliers. Une réunion a ensuite eu lieu avec les parents d'élèves afin d'expliquer les principes d'utilisation. En effet, aucun autre bâtiment de la vallée ne possède d'escaliers extérieurs, une véritable nouveauté pour le Zanskar. Bien que très fiers de cette innovation, nous espérons qu'ils n'auront jamais à servir !

C'est juste avant l'hiver que les ouvriers, avec l'aide des parents d'élèves ont pu terminer les travaux de réparation du toit de l'internat. En effet, bien que le bâtiment n'ait encore jamais été occupé, un problème d'infiltration d'eau avait été identifié dans la partie centrale. Ce problème étant désormais réglé, nous espérons vivement que les premiers pensionnaires pourront s'installer dès la rentrée de mars 2022 et que nous pourrons (enfin !) organiser la cérémonie d'inauguration cet été.

Une autre exigence de sécurité concerne la création d'un labo dans un bâtiment séparé. Les travaux n'ayant pas pu se faire avant l'hiver, ils sont prévus pour l'été 2022.



*Travaux sur le toit de l'internat – septembre 2021*



### 3 Etats financiers

Le détail des comptes pertes et profits 2021 figurent dans le tableau ci-après.

	Compte Pertes & Profits (Comparaison 2020 vs. 2021)		Budget	Variation (P&P vs. Budget)
	2020	2021	2021	2021
Cotisations de membres	CHF 3'030.00	CHF 3'030.00	CHF 3'200.00	CHF -170.00
Soutiens école	CHF 1'650.00	CHF 1'650.00	CHF 1'500.00	CHF 150.00
Parrainages enfants	CHF 5'200.00	CHF 6'400.00	CHF 5'500.00	CHF 900.00
<b>Sous-total cotisations, soutiens et parrainages</b>	<b>CHF 9'880.00</b>	<b>CHF 11'080.00</b>	<b>CHF 10'200.00</b>	<b>CHF 880.00</b>
Dons	CHF 24'023.40	CHF 28'666.20	CHF 30'000.00	CHF -1'333.80
Subventions RBP	CHF -	CHF -	CHF -	CHF -
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>CHF 33'903.40</b>	<b>CHF 39'746.20</b>	<b>CHF 40'200.00</b>	<b>CHF -453.80</b>
<b>Transferts à AaZ France</b>				
Parrainages enfants	CHF 7'140.00	CHF 7'980.00	CHF 7'650.00	CHF -330.00
Frais de fonctionnement internat	CHF 27'287.25	CHF 25'000.00	CHF 30'000.00	CHF 5'000.00
<b>Sous-total Transferts à AaZ France</b>	<b>CHF 34'427.25</b>	<b>CHF 32'980.00</b>	<b>CHF 37'650.00</b>	<b>CHF 4'670.00</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>				
Hébergement site web	CHF 188.50	CHF 188.50	CHF 200.00	CHF 11.50
Frais bancaires	CHF 106.45	CHF 117.30	CHF 180.00	CHF 62.70
Frais de poste (timbres)	CHF 63.75	CHF 76.50	CHF 200.00	CHF 123.50
Fournitures de bureau	CHF 13.90	CHF -	CHF 100.00	CHF 100.00
Frais d'impression	CHF 286.50	CHF 280.00	CHF 500.00	CHF 220.00
<b>Sous-total frais de fonctionnement</b>	<b>CHF 659.10</b>	<b>CHF 662.30</b>	<b>CHF 1'180.00</b>	<b>CHF 517.70</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>CHF 35'086.35</b>	<b>CHF 33'642.30</b>	<b>CHF 38'830.00</b>	<b>CHF 5'187.70</b>
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>CHF -1'182.95</b>	<b>CHF 6'103.90</b>	<b>CHF 1'370.00</b>	
<b>Fortune AaZ-CH (compte BCGe)</b>				
	31.12.2020	31.12.2021		
<b>Fortune AaZ-CH (compte BCGe)</b>	<b>CHF 3'903.88</b>	<b>CHF 44'684.83</b>		
<b>Actifs transitoires</b>				
Avances sur cotisations	CHF 60.00	CHF 60.00		
Avances sur parrainages / soutiens	CHF 600.00	CHF 10'800.00		
<b>Total des actifs transitoires</b>	<b>CHF 660.00</b>	<b>CHF 10'860.00</b>		
<b>Passifs transitoires</b>				
Frais de fonctionnement internat (2021)	CHF -	CHF 25'000.00		
<b>Total des passifs transitoires</b>	<b>CHF -</b>	<b>CHF 25'000.00</b>		

L'exercice comptable 2021 se termine avec **un bénéfice de 6'103.90 CHF**.

Au 31.12.2021, la fortune de l'association se montait à **44'684.83 CHF** sur le compte de la BCGe, dont **10'860 CHF** d'actifs transitoires (cotisations et parrainages perçus en avance) et **25'000 CHF** de passifs transitoires (montant d'une année des frais de fonctionnement de l'internat que AaZ France nous a demandé de conserver sur notre compte dans l'attente de pouvoir faire un virement en Inde).

En ce qui concerne nos revenus, les ressources de base de notre association, à savoir les cotisations, soutiens école et parrainages enfants sont globalement conformes au budget.

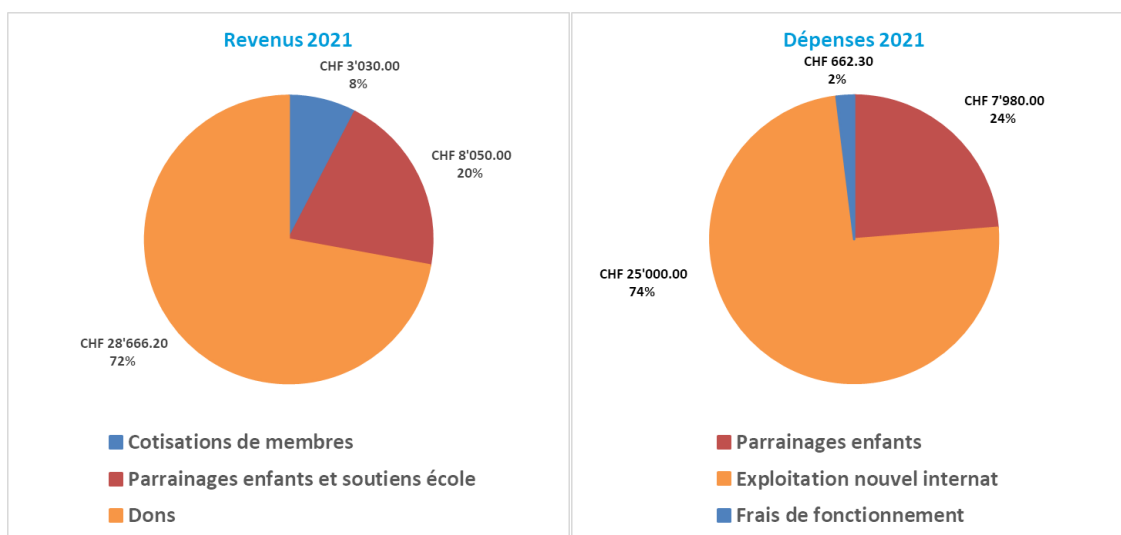
Cependant, en ce qui concerne les dons, nous n'avons pas atteint notre ambitieux objectif de 30'000 CHF. Nous avons reçu un total de **28'666.20 CHF**, ce qui porte le montant total des revenus pour 2021 à **39'746.20 CHF**.

Au niveau des dépenses, hormis les **7'980 CHF** pour 19 enfants parrainés par AaZ-CH (voir §1.4), nous avons également provisionné un montant de **25'000 CHF** pour la couverture des frais de fonctionnement du nouvel internat. Pour des raisons techniques, AaZ France a demandé à ce que ce montant soit conservé sur nos comptes en attendant de pouvoir être versé sur un compte en Inde. Pour cette raison, il figure en tant que passif transitoire dans le tableau précédent.

Bien que l'internat n'ait pas fonctionné pendant l'année scolaire 2021, des dépenses ont été engagées puisqu'il a fallu néanmoins payer les salaires des employés qui étaient au chômage technique pendant la fermeture sanitaire du campus. Une partie du montant sera utilisée pour couvrir les frais de réparation du toit (voir §2.2) qui se montent à un peu moins de **2'000 CHF**.

Enfin, nous continuons à maintenir nos frais administratifs le plus bas possible. Avec un total de **662.30 CHF**, ceux-ci représentent moins de 2% de nos dépenses annuelles.

**Vous avez donc l'assurance que la quasi-totalité de vos contributions, qu'il s'agisse de dons, de cotisations, de soutiens école ou de parrainages, sont utilisés directement sur le terrain.**



## 4 Perspectives pour 2022

### 4.1 Cotisations

Les cotisations restent inchangées pour cette année (simple : 60 CHF / couple : 90 CHF) ainsi que les soutiens école (150 CHF) et parrainages enfants (complet : 400 CHF / partiel : 200 CHF).

### 4.2 Budget 2022

Le budget pour l'année à venir s'aligne sur celui des années précédentes.

Du côté des revenus, les montants des cotisations, soutiens école et parrainages enfants correspondent à la situation actuelle de nos membres car nous sommes conscients que le contexte actuel rend difficile le recrutement de nouveaux membres. En ce qui concerne l'objectif de notre collecte de dons, nous nous sommes engagés auprès d'AaZ France de couvrir **les frais de fonctionnement (estimés) de l'internat, soit CHF 25'000.**



Quant aux dépenses, grâce à la générosité de nos membres, nous parrainons cette année **21 enfants** de la LMHS, raison pour laquelle le montant des parrainages est plus élevé qu'en 2021.

Budget 2022	Réalisé		Budget		Budget
	2021		2021		2022
<i>Cotisations de membres</i>	CHF	3'030.00	CHF	3'200.00	CHF 3'000.00
<i>Soutiens école</i>	CHF	1'650.00	CHF	1'500.00	CHF 1'650.00
<i>Parrainages enfants</i>	CHF	5'200.00	CHF	5'500.00	CHF 7'200.00
<b>Sous-total cotisations, soutiens et parrainages</b>	<b>CHF</b>	<b>9'880.00</b>	<b>CHF</b>	<b>10'200.00</b>	<b>CHF 11'850.00</b>
Dons	CHF	24'023.40	CHF	30'000.00	CHF 25'000.00
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>CHF</b>	<b>33'903.40</b>	<b>CHF</b>	<b>40'200.00</b>	<b>CHF 36'850.00</b>
<b>Transferts à AaZ France</b>					
<i>Parrainages enfants</i>	CHF	7'140.00	CHF	7'650.00	CHF 8'820.00
<i>Frais de fonctionnement de l'internat</i>	CHF	27'287.25	CHF	30'000.00	CHF 25'000.00
<b>Sous-total Transferts à AaZ France</b>	<b>CHF</b>	<b>34'427.25</b>	<b>CHF</b>	<b>37'650.00</b>	<b>CHF 33'820.00</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>					
<i>Hébergement site web</i>	CHF	188.50	CHF	200.00	CHF 200.00
<i>Frais bancaires</i>	CHF	106.45	CHF	180.00	CHF 150.00
<i>Achat de timbres poste</i>	CHF	63.75	CHF	200.00	CHF 200.00
<i>Fournitures de bureau</i>	CHF	13.90	CHF	100.00	CHF 100.00
<i>Frais d'impression</i>	CHF	286.50	CHF	500.00	CHF 500.00
<b>Sous-total frais de fonctionnement</b>	<b>CHF</b>	<b>659.10</b>	<b>CHF</b>	<b>1'180.00</b>	<b>CHF 1'150.00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>CHF</b>	<b>35'086.35</b>	<b>CHF</b>	<b>38'830.00</b>	<b>CHF 34'970.00</b>
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>CHF</b>	<b>-1'182.95</b>	<b>CHF</b>	<b>1'370.00</b>	<b>CHF 1'880.00</b>

### 4.3 Inauguration du nouvel internat

Après deux années où aucun membre d'AaZ n'a pu se rendre en mission au Zanskar, nous espérons que 2022 nous permettra de renouer avec la normalité. Trois membres d'AaZ France prévoient d'ores et déjà de se rendre au Zanskar cet été afin de rétablir une meilleure communication avec le Managing Committee de la LMHS. Les échanges ont en effet été plus difficile ces deux dernières années pendant la pandémie car limités aux mails et aux messages WhatsApp. Nous espérons qu'à cette occasion, nous pourrons (enfin !) organiser une grande fête pour l'inauguration officielle de l'internat.

### 4.4 Travaux sur le campus

Hormis la construction d'un laboratoire séparé déjà mentionné ci-dessus (voir §2.2), les travaux à prévus pour cette année sont la pose d'une clôture autour de l'ancienne école ainsi que la mise en place d'une serre qui permettra à la LMHS de cultiver et de s'approvisionner en légumes frais.

### 4.5 Parrains et marraines

Chaque année à la rentrée scolaire, qui se fait au mois de mars, il y a environ 30 nouveaux élèves de maternelle pour lesquels il s'agit de trouver un parrain ou une marraine pour toute la durée de leur scolarité. D'autre part, il arrive que certains enfants, plus âgés, soient également en recherche

d'un parrainage, soit parce qu'ils rejoignent l'école en cours de scolarité, soit parce que leur parrain ou marraine s'est désisté.

N'hésitez pas à nous contacter dès à présent si vous êtes intéressé(e) à parrainer un enfant en 2022. Nous reprendrons alors contact avec vous en janvier prochain, lorsque nous aurons la liste de enfants à parrainer.

#### **4.6 Recherche de fonds**

Les défis futurs requièrent une recherche constante de fonds afin de couvrir les frais opérationnels de la LMHS et assurer les coûts des travaux de maintenance des locaux. Pour cette raison, nous espérons pouvoir compter encore sur vous pour votre soutien financier, mais également pour nous aider à mieux faire connaître notre association.

Les enfants du Zanskar vous remercient de tout cœur pour votre soutien !



*Le campus de la LMHS en mars 2022*

*Crédits photos : AaZ France et AaZ Onlus*